



Conseil communautaire

Délibération n° 2024/04/15-26	Convention avec le SIETOM des 4 cantons
Date et heure de la séance	15 avril 2024- 18h30
Lieu	Salle communale- Drugeac
Date de la convocation	9 avril 2024
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	23
Nombre de pouvoirs	7
Présents ou représentés	30

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Béatrice CARTAYRADE
Marie-Hélène CHASTRE
Alain DELASSAT
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Luc MACE-MALAUURIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Jacques SERRAT
Jean-Pierre SOULIER
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Serge VIALLEMONTEIL

Représentés :

Gérard VABRET	Olivier ROCHE
Stéphanie SERIEIX	Andrée BROUSSE
Elisabeth BALADUC	Béatrice CARTAYRADE
Edwige ZANCHI	Jean Jacques VAISSIER
Maryse BONNET	Jacques SERRAT
Sylvie FENIES	Guillaume POINAT
François POUCHOT	Jean Pierre SOULIER

Pouvoir donné à :

Absents :

Raymonde THESSANDIER

Le Président expose qu'en octobre 2023, pour faire face aux problématiques techniques rencontrées par le SIETOM des 4 cantons, celui-ci a accepté de conventionner avec la Communauté de communes du Pays de Salers pour utiliser leur camion de collecte. En 2024, il a été décidé de prolonger ce fonctionnement.

Afin de ne pas plus amputer le budget du SIETOM, il avait été convenu que la location serait prise en charge par les deux Communautés de communes.

La présente convention vient préciser les modalités d'intervention financière.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**Le Conseil Communautaire,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE le Président à signer la présente convention ;**
- **DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 ;**
- **CHARGE Monsieur le Président, d'exécuter la présente.**

Présents ou représentés : 30

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 30

Votes pour : 30

Votes contre : 0

Fait à Drugeac, le 15 avril 2024,
Au registre sont les signatures

Le Président,



Jean-Pierre SOULIER